

PROCOLE DE LA CONFERENCE DE MEDECINS LES 12 ET 13 MAI 1990 A NAMUR (BELGIQUE)

Il a été effectué un contrôle validant la Loi d'Airaïn du Cancer et ceci en présence des médecins cités ci-dessous, présents ce jour-là à Namur.

Il a été procédé à une investigation complète de six patients et chaque cas a été documenté avec précision.

L'objectif explicite de l'examen est le suivant: constater si tous les processus pathologiques de ces patients se sont déroulés sans équivoque conformément la Loi d'Airaïn du Cancer. Tous les patients souffraient de cancers ou d'équivalents cancéreux.

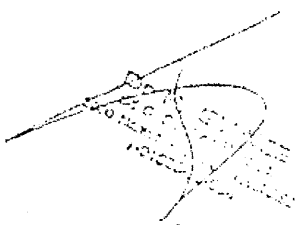
A chaque fois cette loi a été confirmée et ceci aux trois niveaux:

- psychique qui a été élucidé par les patients présents - (anamnèse des conflit
- cérébrale, éclairé par les images de scanners et
- organique qui fut étayé par les radios et les protocoles cliniques.

Tous les patients présentés au Dr. Ryke Geerd HAMER lui étaient inconnus. Ainsi fut démontrée la cohérence du système. Dont acte.

APPELÉ À 21<sup>h</sup> 15  
 10 Grand Place  
 7600 Namur

7500  
 TOURNAI



Collection Boudouille de Longpré  
 224, A.v. Brungmann  
 1180 Bruxelles

*[Handwritten signature]*

Dr. E. Luyckx  
 82 rue de l'Anatomie  
 4290 Hiffort

~~Dr. JACQUES LUYCKX  
 259, rue de la Liberté  
 1180 Bruxelles  
 T. 02 509 00 00~~

Dr. T. ...  
 100 ...

~~Dr. ...  
 6700 ...  
 1180 Bruxelles~~

Dr. NGUYEN-WILLAME  
 Rue de Meuchet, 13  
 6051 SAINT-GENIS  
 001 / 50 80 91

Dr. ALLARD  
 Rue de ...  
 Cambrai

Dr. ...  
 73, av. Speelkauf  
 11200 Bruxelles

~~Dr. ...  
 107 Rue de l'Anatomie  
 1180 Bruxelles~~

J.-M. JACQUIN  
 6, Rue des Sorbiers  
 5101, ERPEN

Dr. HOUNSOUVE T2

*[Handwritten signature]*

Dr. Ryke Geerd Hamer